

Famille

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs du notariat

NIVEAU

Pratique courante

DATES

27 octobre 2026

DURÉE

0.5 jour(s) (3,5 heures)

FORMAT

Présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi

Univ-AT12-Indivision, partage et droit de partage : l'essentiel (session après-midi)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Déterminer les créances entre indivisaires ainsi que celles existant entre les indivisaires et l'indivision
- Liquider une indivision successorale ou conjugale
- Connaître les différences entre partage et licitation
- Identifier les blocages de l'indivision et les moyens d'y faire face (loi n°2026-248 du 7 avril 2026)
- Déterminer les conditions d'application, le taux et l'assiette du droit de partage

FORMATEURS

CONTENU

INDIVISION ET PARTAGE : ASPECTS CIVILS

- Quelles sont les opérations nécessitant une liquidation de l'indivision ?
- Quels sont les principes applicables à la liquidation d'une indivision ?
- Comment liquider une indivision portant sur un bien immobilier affecté au logement de la famille ?
- Quels sont les conseils pratiques à donner en la matière ?
- Quels sont les moyens de faire face aux blocages de l'indivision

INDIVISION ET PARTAGE : ASPECTS FISCAUX

- Quelles sont les caractéristiques fiscales des opérations de partage et de licitation ?
- Quelles sont les conditions permettant de bénéficier du régime fiscal de faveur ?
- Quand est-il possible de bénéficier du droit de partage à taux réduit ?
- Quelles sont les autres conséquences fiscales de l'indivision et du partage en matière immobilière ?